

Présentation du service



Comment sont collectées vos ordures ménagères ?

Déposez vos ordures ménagères dans les bacs verts. Ils sont collectés tous les Jeudis (hors jours fériés) sur les points de regroupement.

Les ordures ménagères collectées sont ensuite transférées vers un centre d'incinération des déchets pour produire de l'énergie.

Attention ! ne déposez pas de verre dans les conteneurs à ordures ménagères : le verre se recycle à l'infini !

Ne déposez pas d'encombrants sur les points de regroupement ou dans les conteneurs : amenez-les en **Déchetterie** ou faites appel au service d'enlèvement des **Encombrants**

Comment sont collectés vos déchets recyclables ?

Déposez vos déchets recyclables dans les bacs jaunes. Ils sont collectés les Mardis en semaines impaires (hors jours fériés) sur les points de regroupement.

Les déchets recyclables sont ensuite transférés vers un centre de tri pour être recyclés. La matière sera revendue et servira à fabriquer de nouveaux emballages.

Vous avez un doute sur un déchet : Bac jaune ou Bac Vert ? Consultez les consignes de tri sur notre page **Je trie !** ou sur la page d' **Ecoemballages** notre partenaire de tri.

Et le verre ?

Déposez vos bocaux, pots, bouteilles en verre dans les colonnes à verre réparties sur l'ensemble du territoire. Elles sont collectées tous les mois. Le verre est ensuite transféré vers une verrerie pour être reconditionné.

Retrouvez le point de collecte du verre le plus proche de chez vous sur **la carte des points de collecte**.

Le verre peut également être déposé en déchetterie.

Et les Textiles, Linges de maison et Chaussures ?

Déposez vos textiles, linges de maison et chaussures dans les box de collecte répartis sur le territoire. Ils sont collectés deux fois par mois. Les textiles sont ensuite transférés vers un centre de tri pour être valorisés.

Tous les vêtements et le linge se déposent **propres et secs**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **par paire**. Le tout doit être placé dans un **sac bien fermé**.

Retrouvez toutes les informations sur le recyclage des textiles sur le site de notre partenaire www.lafibredutri.fr

Retrouvez le point de collecte de textile le plus proche de chez vous sur [la carte points de collecte](#).

Les textiles peuvent également être déposés en déchetterie.



[Visualiser les Consignes de tri des TLC](#)